fiant colline, lieu élevé, hauteur, sommet; du primitif *pui*, la vieille langue tira *puiot*, soutien, et *puier*, gravir, monter. *Appui* signifia donc primitivement, soutien au moyen d'un *pui*, c'est-à-dire de quelque chose d'élevé. Les formes successives de ce mot ont été *pui*, *poi*, *puail*, et enfin, par prosthèse, *appui*). Tout ce qui sert à supporter, à soutenir : *Mettre un* APPUI *à un arbre, à un mur. Vieillard, malade qui ne peut marcher sans un* APPUI.

Un *appui* de roseau soulageait leurs vieux ans.
LA FONTAINE.

A mon âge, le corps a besoin d'un *appui*.
VOLTAIRE.

J'ai besoin qu'un *appui* me guide et me soulage.
C. DELAVIGNE.

— *Mur d'appui, pilier d'appui*, Mur, pilier qui sert de soutien : *Il veut faire un* MUR D'APPUI *dans son parterre.* (Mme de Sév.) *Les bras ne sont pas donnés à l'homme pour servir de* PILIER D'APPUI *à la masse de son corps.* (Buff.) *Ces* MURS D'APPUI *soutiennent des terrasses où les vignes et les arbres s'entrelacent.* (Lamart.) ‖ *L'appui d'un balcon, d'une fenêtre*, La partie transversale sur laquelle on peut s'accouder, s'appuyer : *L'*APPUI *de la fenêtre me servait de table à écrire.* (Lamart.) *Il mit des pots de réséda sur l'*APPUI *de la fenêtre.* (Balz.) *Là se présentent des* APPUIS *de fenêtre usés, noircis, dont les délicates sculptures se voient à peine.* (Balz.) *La mousse veloutait les toits et les* APPUIS. (Balz.) ‖ *A hauteur d'appui*, A la hauteur ordinaire du coude d'une personne qui se penche : *Balustrade* À HAUTEUR D'APPUI. *Les palissades sont* À HAUTEUR D'APPUI. (Mme de Sév.) *On passe dans plusieurs grandes pièces décorées jusqu'*À HAUTEUR D'APPUI. (Lamart.)

— Par anal. Assistance, secours, protection, faveur : *Avoir de l'*APPUI *dans le monde. C'est un jeune homme resté sans* APPUI. *Il ne faut jamais compter sur l'*APPUI *des étrangers. Donnez-lui votre* APPUI. (Acad.) *Elle le laisse seul, sans force, sans* APPUI. (Mass.) *Il n'y a rien sur la terre où nous mettions notre* APPUI, *qui, non-seulement ne puisse manquer, mais encore nous être tourné en amertume infinie.* (Boss.) *L'enfance demande des secours pour s'avancer à la perfection; la vieillesse cherche des* APPUIS *pour soutenir sa défaillance.* (Boss.) *C'est un malheureux qui ne doit plus compter sur mon* APPUI. (Le Sage.) *Les femmes ont besoin d'*APPUI, *et rien ne les refroidit comme la nécessité d'en donner.* (Mme de Staël.)

La vertu trouve *appui* contre la tyrannie.
CORNEILLE.

Le talent a besoin d'un généreux *appui*.
MOLIÈRE.

J'ai su de mon Hector lui procurer l'*appui*.
RACINE.

Ah! je le prends déjà, seigneur, sous mon *appui*.
RACINE.

Monsieur, je suis perdu si je n'ai votre *appui*.
BOURSAULT.

A ses plans financiers on prête un ferme *appui*.
ANCELOT.

J'ai cherché vainement un *appui* chez les hommes.
C. DELAVIGNE.

Renonçons au stérile *appui*
Des grands qu'on implore aujourd'hui.
J.-B. ROUSSEAU.

Tout le monde ici-bas a besoin d'un *appui* :
Jamais le plus puissant n'est fort que par autrui.
MOREL-VINDÉ.

Le jour approche où le Dieu des armées
Va de son bras puissant faire éclater l'*appui*;
Et le cri de son peuple est monté jusqu'à lui.
RACINE.

Mais qu'un arbuste, un branchage, une plante
Prête à sa tige un tutélaire *appui*,
Moins triste alors, la fleur convalescente
Et se soulève, et s'étend jusqu'à lui.
CAMPENON.

— Se dit dans le même sens en parlant des personnes : *Vous êtes mon seul* APPUI. *Mon fils sera l'*APPUI *de ma vieillesse. Ce grand homme était regardé comme le plus ferme* APPUI *de l'Etat.* (Acad.) *Le prince dont le pouvoir n'a pour* APPUIS *que des troupes mercenaires ne sera jamais ni assuré, ni tranquille.* (Machiavel.) *Tandis que Dieu daignera être mon* APPUI, *je ne craindrai pas les piéges de mes ennemis.* (Arnaud.) *Que de têtes augustes frappées! que d'*APPUIS *du trône renversés!* (Mass.) *Louis XIV vit tomber autour de lui tous les princes, les* APPUIS *de son trône.* (Mass.) *Il enveloppa le jeune roi, âgé de treize ans, de tous les* APPUIS *qui pouvaient affermir sa minorité.* (Lamart.) *Il fait plus; il épouse sa protégée pour qu'elle ait désormais un porte-respect, un* APPUI *légitime.* (Th. Gaut.)

Je ne veux voir en vous que mon unique *appui*.
CORNEILLE.

Approche, heureux *appui* du trône de ton maître.
RACINE.

Mais quelle erreur! Non, Dieu n'est point colère;
S'il créa tout, à tout il sert d'*appui*.
BÉRANGER.

Sois mon *appui*, mon guide, et souffre qu'en tous lieux
De tes pas adorés je baise la poussière.
LAMARTINE.

— Se dit aussi en parlant des choses : *Ce mariage a été l'*APPUI *de toute la famille.* (Acad.) *Un citoyen obscur qui fait de la vertu tout son* APPUI *est au-dessus du conquérant du monde.* (Pasc.) *Les vaisseaux sont aujourd'hui les* APPUIS *des trônes.* (Thomas.) *Les institutions qui servent de base au pouvoir lui servent en même temps d'*APPUI. (B. Const.) *La science est le seul* APPUI *de la religion scientifique.* (Colins.) *La prière est le dernier refuge des malheureux; c'est un dernier* APPUI *quand tous les* APPUIS *sont brisés.* (A. Karr.) *La religion est le plus ferme* APPUI *de la morale.* (Massias.)

La raison est de l'homme et le guide et l'*appui*.
VOLTAIRE.

Il a brisé la lance et l'épée homicide
Sur qui l'impiété fondait son ferme *appui*.
J.-B. ROUSSEAU.

L'impiété marche à front découvert :
Rien ne l'étonne, et le crime rebelle
N'a point d'*appui* plus intrépide qu'elle.
J.-B. ROUSSEAU.

— *Mettre son appui sur un roseau*, Mettre sa confiance en une personne qui n'a pas la force, l'autorité, le crédit nécessaires pour soutenir.

Sur quel roseau fragile a-t-il mis son *appui?*
RACINE.

— *A l'appui de*, loc. préposit. Pour appuyer, prouver, soutenir : *Voici les pièces* À L'APPUI DE *ma demande. Un fait vient* À L'APPUI DE *mon assertion.* (Acad.) *De nouvelles lois vinrent* À L'APPUI DE *ces dispositions.* (Barthél.) *Les exemples viennent* À L'APPUI DES *principes.* (Chateaub.) *La force vient toujours* À L'APPUI DE *la nécessité.* (B. Const.)

— Au jeu de boules, *Aller à l'appui de la boule*, Jeter sa boule de manière qu'elle pousse et rapproche du but celle du joueur avec qui l'on est de moitié. ‖ Fig. et fam. Seconder quelqu'un dans une entreprise, appuyer une proposition qu'il a faite : *Faites la proposition, j'irai* À L'APPUI DE LA BOULE. (Acad.) *Sous les ailes de madame de Maintenon se réunissait la première coterie : Harduoin en était le pilote; Pont-Chartrain, de loin, était* À L'APPUI DE LA BOULE. (St-Sim.)

— Gramm. *Appui de la voix sur une syllabe*, Elévation plus ou moins sensible et soutenue de la voix sur une syllabe : *L'accent tonique marque un* APPUI DE LA VOIX *sur la voyelle qui le porte.* (Acad.)

— Mécan. et statiq. *L'appui*, ou le *point d'appui d'un levier*, Le point fixe, ou considéré comme fixe, autour duquel la puissance et la résistance tendent à se mettre en équilibre : *Dans une balance ordinaire à bras égaux, la charge du* POINT D'APPUI *est égale à la somme des poids qui sont dans les plateaux.*

— Fig. Dans le même sens : *Nous autres femmes, nous n'avons dans l'âme aucun* POINT D'APPUI *contre nos douleurs.* (Balz.) *La propriété est le* POINT D'APPUI *de la stabilité sociale.* (Le P. Félix.) *L'imprimerie est, pour les peuples modernes, un levier moral qui a trouvé un* POINT D'APPUI. (L.-J. Larcher.)

L'amour de mes sujets sera mon *point d'appui*.
VOLTAIRE.

— Manég. Temps pendant lequel, dans sa marche, le pied du cheval pèse sur le sol; dans ce sens, on dit aussi *foulée*. ‖ Sensation produite sur la main du cavalier par l'action de la bride; pression du mors sur les barres : *Les chevaux qui ont la bouche fine ont l'*APPUI *léger; ceux dont la bouche est dure ont trop d'*APPUI. (Lecoq.) ‖ *Donner un point d'appui à un cheval*, Le laisser s'appesantir sur la main, pousser dessus en quelque sorte, tout en le portant énergiquement en avant, afin de favoriser les allures dans la course au trot. ‖ *Appui du collier*, Point d'union de l'encolure avec les épaules, ou cette espèce de talus que ces parties présentent en avant.

— Archit. *Appui allégé*, Celui qui a une moindre épaisseur que les pieds-droits entre lesquels il est placé. ‖ *Appui rampant*, Appui en pente d'un escalier. ‖ *Appui continu*, Appui qui règne sur toute la largeur d'une façade, et tient lieu tout à la fois de soubassement, dans un ordre d'architecture, et de soutien dans les entre-colonnements, ou entre les arcades de cet ordre. ‖ *Appui évidé*, Celui qui se compose de balustres façonnés à jour. ‖ *Appui en piédestal*, Celui, quel qu'il soit, qui a une base et une corniche.

— Constr. Corbeau en saillie d'un mur, pour soutenir une poutre.

— Métall. *Appuis de fourchettes*, Traverses qui supportent les fourchettes des équipages de fonderie.

— Techn. Pièce du banc des tourneurs.

— **Syn. Appui, soutien, support.** L'*appui* se place auprès d'une chose qui penche, pour l'empêcher de tomber : *Si on ne donne un* APPUI *à cet arbre, le vent l'abattra.* (Acad.) Le *soutien* se met sous un objet pour l'empêcher de s'écrouler : *Les Lapons, pour dresser leurs tentes, élèvent quatre perches qui font le* SOUTIEN *de leur bâtiment.* (Regnard.) Le *support* aide à porter une forte charge, sous laquelle il est placé : *Si vous ôtez cette colonne, la voûte tombera, car elle n'aura plus de* SUPPORT. (Acad.) Au fig., l'*appui* a plus de rapport à la force et à l'autorité : *Etant seul, comme je suis, sans force et sans* APPUI *humain contre un si grand corps...* (Pasc.) Le *soutien*, en empêchant de faiblir ou de défaillir, assure la persévérance et le succès : *Un ouvrage, dont le titre souvent est l'unique* SOUTIEN. (Boil.) Le *support* empêche de succomber : *Heureux si je puis étayer de mon faible* SUPPORT *son édifice merveilleux, ébranlé aujourd'hui de toutes parts.* (B. de St-P.)

— **Syn. Appui, aide, assistance, secours.** V. AIDE.

— **Homonymes.** Appuie, appuies et appuient (du verb. *appuyer*).

— **Epithètes.** Ferme, inébranlable, solide, fragile, faible, frêle, passager, éphémère, précieux, seul, unique, illustre, tutélaire, protecteur, salutaire, secourable, favorable, formidable, redouté, redoutable, timide, vain, inutile, superflu, stérile, mercenaire, dangereux, douteux, mensonger, trompeur, faux.

APPUI-MAIN s. m. (a-pui-main). Baguette dont les peintres se servent pour soutenir la main qui tient le pinceau : *Pourquoi peignez-vous sans* APPUI-MAIN? *Il faut avoir ce qu'il faut. Allez chercher votre* APPUI-MAIN. (A. Karr.) ‖ Pl. des APPUIS-MAIN.

APPUI-TÊTE s. m. (a-pui-tê-te). Petit appareil destiné à soutenir immobile la tête des personnes dont on fait le portrait par un procédé photographique. ‖ Pl. des APPUIS-TÊTE.

APPULEIA GENS. V. APULEIA.

APPULSE s. f. (a-pul-se — du lat. *appulsus*, voisinage). Astron. Rapprochement de deux astres qui, sans aller jusqu'à l'éclipse, est assez grand pour permettre un moment de les voir dans le même champ d'une lunette. ‖ Ce terme, autrefois employé, mais abandonné aujourd'hui, manquait de précision, parce que le champ d'une lunette étant variable, la définition donnée laissait dans l'incertitude sur le degré de rapprochement nécessaire pour constituer une appulse.

— Adj. *Eclipse appulse*, Eclipse dans laquelle une planète ou un satellite ne fait qu'effleurer le disque du soleil.

APPUYANT (a-pui-ian) part. prés. du v. Appuyer : *Il avait des amis* APPUYANT *son opinion. Coulons légèrement sur ces objets, de peur d'enfoncer en* APPUYANT. (Pasc.)

APPUYÉ, ÉE (a-pui-ié) part. pass. du v. Appuyer. Qui pèse, qui repose sur : *Etre* APPUYÉ *contre la muraille, contre un poteau, contre un parapet. Bayard mourut le dos* APPUYÉ *contre un arbre. Je m'assis sur le tronc d'une colonne, et, le coude* APPUYÉ *sur le genou, je m'abandonnai à une rêverie profonde.* (Volney.) APPUYÉ *sur un coude, il semblait fermer les yeux.* (Guirault.) *Tu vois Achille* APPUYÉ *sur sa lance.* (Fén.) *On m'assit au soleil, le dos* APPUYÉ *contre un mur.* (Chateaub.) *Un pauvre arbre difforme,* APPUYÉ *sur une fourche, servait de cheval aux petits garçons du village.* (V. Hugo.) *J'étais* APPUYÉ *à la fenêtre de ma cellule.* (V. Hugo.)

Sur un coude *appuyé*, je me lève à demi.
LAMARTINE.

Le Rhin, tranquille et fier du progrès de ses eaux,
Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormait au bruit flatteur de son onde naissante.
BOILEAU.

— Fig. : *L'autorité est belle et te voilà bien* APPUYÉ! (Mol.) *Le trône d'un roi est bien* APPUYÉ *sur la clémence et la justice.* (Fr. Bacon.) *Le trône ne peut être* APPUYÉ *de nos jours que sur le pouvoir de la loi.* (Mme de Staël.) *Les institutions doivent être* APPUYÉES *sur l'esprit général.* (Bignon.) *Marchant* APPUYÉ *sur Isaïe et sur Jérémie, il élève ses lamentations prophétiques à travers la poudre et les débris du genre humain.* (Chateaub.) *Par la religion, l'esprit est* APPUYÉ *fortement sur son principe de foi, et ne va pas se heurter à toutes les incertitudes humaines.* (Dupanl.) *Les braves durent être* APPUYÉS *d'autres braves.* (Michelet.)

APPUYER v. a. ou tr. (a-pui-ié — rad. *appui*; change l'*y* en *i* simple devant un *e* muet; *j'appuie, qu'ils appuient*; prend un *y* et un *i* de suite aux deux premières personnes du pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *Nous appuyions, que vous appuyiez*). Soutenir par le moyen d'un appui : APPUYER *une église par des arcs-boutants.* APPUYER *une muraille par des piliers, par des contre-fiches de charpente.* (Acad.)

— Avec la prép. *contre*, Appliquer : APPUYER *une échelle* CONTRE *un mur.* (Acad.) ‖ Adosser : APPUYER *un mur* CONTRE *un autre. La maison était garantie des vents du nord par la colline* CONTRE *laquelle on l'*AVAIT APPUYÉE. (Volt.) ‖ Appliquer contre une chose qui sert de point d'appui : *Pour s'élancer, le serpent n'*APPUIE CONTRE *terre que sa queue, qu'il recourbe en replis.* (Lacép.)

— Avec la prép. *sur*, Poser sur ce qui peut soutenir : APPUYER *ses bras, ses coudes* SUR *la table. Elle* APPUIE *les deux mains* SUR *les épaules du jeune homme.* (V. Hugo.) *Quand nous rencontrions un fleuve, Atala* APPUYAIT *une de ses mains* SUR *mes épaules, et, comme deux cygnes voyageurs, nous traversions ses ondes solitaires.* (Chateaub.) ‖ Faire peser une chose sur une autre, appliquer avec plus ou moins de force : APPUYER *trop la plume* SUR *le papier. Il lui* APPUYA *le genou* SUR *la poitrine. Pour avoir une bonne empreinte, il faut* APPUYER *le cachet* SUR *la cire. Il lui* APPUYA *le bout d'un pistolet, la pointe d'un poignard* SUR *la gorge.* (Acad.) Dans ce dernier exemple, le v. *appuyer* s'empl. également bien quand même l'arme ne fait qu'effleurer le corps ou s'en approche à une très-courte distance.

— Fig. Soutenir, fortifier une chose par une autre : APPUYER *ce qu'on dit, ce qu'on avance, sur des exemples, sur des preuves. Il* APPUIE *son sentiment du témoignage des anciens.* (Acad.) *Peut-on* APPUYER *quelque grand dessein sur ce débris inévitable des choses humaines?* (Boss.) *Rien n'est moins selon Dieu et selon le monde que d'*APPUYER *tout ce qu'on dit par de longs et fastidieux serments.* (La Bruy.) *Il lui donnait des leçons qu'il* APPUYAIT *de divers exemples.* (Fén.) *C'est bâtir sur la boue que d'*APPUYER *les fondements de sa fortune sur l'affection passagère d'une vile populace.* (Vertot.) *Plus une vérité est importante, plus on doit avoir soin de ne l'*APPUYER *que sur de solides raisons.* (Condill.)

Sur ce propos, d'un conte il me souvient....
Je ne dis rien que je n'*appuie*
De quelque exemple.....
LA FONTAINE.

‖ Fonder : *Vous n'*APPUYEZ *votre bonheur que sur le mensonge.* (Pasc.)

Un père est toujours père, et sur cette assurance
J'ose *appuyer* encore un reste d'espérance.
CORNEILLE.

‖ Tenir tendu, fixé, appliqué, en parlant de l'esprit : *Je n'ose* APPUYER *ma pensée sur ce malheur.* (Mme de Sév.)

— Soutenir, aider, encourager : APPUYER *une proposition. On suppose du mérite à tout ce que vous* APPUYEZ *de votre crédit.* (Fléch.) *Vous daignerez* APPUYER *sa demande.* (Mol.) *Un homme savant* APPUYA *ce que disait la marquise.* (Volt.) *Chacun dit son avis, et l'*APPUIE *en peu de mots.* (J.-J. Rouss.) *Où le siècle tombe, il faut l'*APPUYER. (Joubert.) *Alors l'autel* APPUYA *le trône, et le sacerdoce fortifia l'empire.* (Virey.) *Si peu que la femme l'*APPUIE, *le travailleur vaut comme deux.* (Proudh.)

Honorez son grand zèle, *appuyez* ses projets.
CORNEILLE.

Vous-même en expirant *appuyez* ses discours.
RACINE.

La sultane, à ce bruit, feignant de s'effrayer,
Par des cris douloureux eut soin de l'*appuyer*.
RACINE.

‖ Absol. : *Personne à la cour ne veut entamer; on s'offre d'*APPUYER, *parce que, jugeant des autres par soi-même, on espère que nul n'entamera, et qu'on sera ainsi dispensé d'*APPUYER. (La Bruy.)

— Art milit. Placer, disposer près de quelque chose qui serve de protection, de défense : APPUYER *un corps d'armée à un fleuve, à une forêt, à une montagne.* APPUYER *la gauche d'une armée à un bois, à un marais.* (Acad.) ‖ Flanquer, soutenir : *Si on néglige d'*APPUYER *les ailes, on compromet ses flancs. Plus l'infanterie est bonne, plus il faut la ménager et l'*APPUYER *par de bonnes batteries.* (Napol. Ier.)

— Mar. Assujettir, caler. ‖ *Appuyer les vergues*, Les soutenir contre un vent qui souffle grand frais. ‖ *Appuyer une chasse à un bâtiment*, Le poursuivre obstinément, sans relâche.

— Chass. *Appuyer les chiens*, Les animer du cor et de la voix. ‖ Absol. : *Suivre et encourager le travail des chiens, c'est* APPUYER. (E. Chapus.)

— Escr. *Appuyer la botte*, Appuyer le fleuret sur le corps de son adversaire après l'avoir touché, et fig. Presser, embarrasser quelqu'un, en insistant sur une question, sur un argument.

— Manég. *Appuyer l'éperon à un cheval*, Lui appliquer fortement de l'éperon. ‖ *Appuyer des deux*, Piquer des deux éperons à la fois.

— v. n. ou intr. Reposer, être porté sur : *Voûte qui* APPUIE *sur des pilastres. Cette muraille* APPUIE *sur un arc-boutant.* (Trév.) *Un moyen d'édifier avec sécurité sur des terrains mouvants, c'est que la base* APPUIE *sur des arceaux renversés.* (Encycl.) ‖ Peser sur, avec plus ou moins de force : APPUYER *sur un cachet.* APPUYER *trop en dessinant. Pour bien écrire, il faut* APPUYER *faiblement sur la plume.*

— Par ext. *Appuyer sur un mot, sur une syllabe*, etc., Les prononcer avec une élévation de voix qui les fasse distinguer ou ressortir : *J'*APPUYAI *sur les derniers mots pour qu'il les comprît mieux.* (Acad.) *Vous n'*AVEZ *jamais assez* APPUYÉ *sur le dernier vers.* (Volt.) *Les Malais* APPUIENT *sur l'antépénultième des mots.* (Dulaurier.)

— Fig. Insister fortement : APPUYER *sur un argument, sur une raison. Il ne fallait donc pas tant* APPUYER *sur les défauts personnels.* (Boss.) *Je trouve que vous* APPUYEZ *un peu trop sur l'argent.* (Mol.) *Je sens tous les jours ce que vous me dites une fois, qu'il ne fallait point* APPUYER *sur les pensées.* (Mme de Sév.) *Il* AVAIT *un peu trop* APPUYÉ *sur ce dernier article.* (Hamilt.)

Sur les éloges que l'envie
Doit avouer qui vous sont dus,
Vous ne voulez pas qu'on *appuie*.
LA FONTAINE.

‖ Absol. : *Crainte de nous tromper en approfondissant, n'*APPUYONS *pas trop.* (A. Karr.)

— Prendre une direction : *Appuyer sur la droite, sur la gauche*, etc., Se porter vers la droite, la gauche, etc.

— Mus. *Appuyer sur une note*, Y demeurer un certain temps, pour lui donner plus de force.

— Manég. *Ce cheval appuie sur le mors*, Il porte la tête basse et fatigue la main du cavalier. ‖ *Appuyer à droite, à gauche*, Diriger le cheval vers la droite ou vers la gauche en le faisant marcher de côté.

S'appuyer, v. pr. S'aider comme d'un appui, d'un soutien : S'APPUYER *sur une canne.* S'APPUYER *sur le bras, sur l'épaule de quelqu'un.* S'APPUYER *contre la muraille.* S'APPUYER *sur un balcon. Elle* S'ÉTAIT APPUYÉE *gracieusement sur le coude.* S'ÉTANT APPUYÉ *contre un arbre, il expira.* (Vaugel.) *Calypso fut contrainte de* S'APPUYER *sur les nymphes qui l'environnaient.* (Fén.) *Les grands n'ont que la tête plus élevée que nous; leurs pieds* S'APPUIENT *sur la même terre.* (Boiste.) *Le bœuf fatigué du labeur* S'APPUIE *sur son joug.* (A. Karr.)

Son bras paralysé *s'appuyait* sur le mien.
LAMARTINE.

Son coude *s'appuyait* sur la rampe dorée.
LAMARTINE.

Sur le tronc mousseux des ormeaux
La vigne avec grâce *s'appuie*.
LAMARTINE.

— Fig. Faire fond sur quelqu'un, sur quelque chose : S'APPUYER *sur quelqu'un, sur l'autorité, le crédit de quelqu'un. Pour* S'APPUYER *contre Galérius, il donna à Constantin sa fille Fausta.* (Boss.) *L'homme, comme homme,* S'APPUIE *sur la raison, le chrétien sur la foi.* (Boss.) *Ne vous* APPUYEZ *que sur celui que rien ne peut ébranler, qui est Dieu.* (Gonnelieu.) *Il est étrange comment les hommes peuvent* S'APPUYER *sur leur vie comme sur quelque chose de solide.* (Nicole.) *Il leur demande sur quels principes ils* S'APPUIENT. (Pasc.) *Un prince qui* S'APPUIE *entièrement sur la fortune tombe à mesure qu'elle varie.* (Machiavel.) *Il y a peu d'hommes parmi nous qui puissent* S'APPUYER *de l'expérience.* (Duclos.) *Les méchants* S'APPUIENT *les uns sur les autres plus souvent que les bons.* (Boiste.) *Le principe est une proposition admise comme vraie, sur laquelle on* S'APPUIE *pour raisonner.* (Pinel.) *L'homme le plus fort est celui qui* S'APPUIE *sur personne.* (Beauchêne.) APPUYEZ-VOUS *donc sur ce qui ne doit jamais périr.* (Auger.) *La famille* S'APPUIE *sur l'amour, et la société sur la famille.* (Michelet.) *L'autorité chrétienne* S'APPUIE *sur le droit de Dieu.* (Le P. Félix.) *Le beau a besoin de* S'APPUYER *sur le vrai.* (De Gérando.) *Bonaparte se plaignant un jour au Tribunat des résistances qu'il rencontrait souvent dans cette assemblée : Citoyen premier consul, lui répondit ingénieusement Andrieux, puisque vous êtes de l'Institut, vous devez savoir qu'on ne* S'APPUIE *que sur ce qui résiste.*

Sur qui, dans son malheur, voulez-vous qu'il *s'appuie?*
RACINE.

Tout bien compté, mieux vaut, en bonne foi,
S'abandonner à quelque puissant roi
Que *s'appuyer* de plusieurs petits princes.
LA FONTAINE.

‖ *S'appuyer sur un roseau*, Se confier, mettre son espérance en quelqu'un ou en quelque chose qui ne peut être d'aucun secours.

— Art milit. Etre placé, disposé auprès d'une chose dans un but de défense, de protection : *La gauche de l'armée* S'APPUYAIT *à un marais.*

— **Syn. Appuyer, accoter.** V. ACCOTER.

— **Allus. littér. Glissez, mortels, n'appuyez pas.** Allusion à un charmant quatrain écrit par la poëte Roy au bas d'une gravure de Larmessin, représentant des *patineurs* :

Sur un mince cristal l'hiver conduit leurs pas,
Le précipice est sous la glace.
Telle est de vos plaisirs la légère surface.
Glissez, mortels, n'appuyez pas!

Ces vers, qui unissent la grâce à une pensée philosophique, rentrent tout à fait dans la manière de Voltaire; aussi lui sont-ils souvent attribués.

Dans l'application, ce dernier vers :

Glissez, mortels, *n'apppuyez pas*,

n'est jamais employé que dans le sens figuré; c'est un conseil à l'adresse des imprudents qui abusent du plaisir, de leur jeunesse, de leurs qualités, etc. :

« Or, Plombagène n'était, hélas! ni absent, ni invisible, ni nul : il était ennuyeux, et d'un genre d'ennui particulièrement antipathique à l'esprit parisien, qui a pris pour devise le *Glissez, mortels, n'appuyez pas!* de ce diable de Voltaire. » A. DE PONTMARTIN.

« Voilà des historiettes très-joliment racontées, avec beaucoup de finesse et de relief, de bon goût et de mesure. Le maréchal de Saint-Arnaud aurait pu en remontrer, la plume à la main, à plus d'un fantaisiste de profession, dans cet art si difficile de la causerie légère, où madame de Sévigné et Voltaire sont maîtres...

Glissez, mortels, *n'appuyez* pas! »
CUVILLIER-FLEURY.

« Dans notre belle patrie, l'eau rougie est plus en honneur que le vin; trois pages bien vagues vous font plus de réputation qu'un mot bien net. Nous sommes tout amour pour ce qui est plomb et tout haine pour ce qui est plume. Si Voltaire revenait au monde, il serait forcé d'estropier son fameux vers et de dire :

Appuyez, mortels, ne *glissez* pas. »
X. AUBRYET.

APPUYOIR s. m. (a-pui-ouoir — rad. *appui*). Techn. Morceau de bois plat et triangulaire qui sert au ferblantier à presser les pièces qu'il veut souder ensemble.

APRAXINE (Fœdor Matveïevitch), amiral russe, né en 1671, mort en 1728. Il seconda Pierre le Grand dans l'accomplissement de ses vastes projets, surtout dans la création d'une marine, et se distingua dans les guerres contre la Suède et la Perse. ‖ Son frère, Pierre Matveïevitch APRAXINE, servit aussi avec quelque éclat dans les armées de Pierre le Grand, et mourut en 1720.

APRAXINE (Etienne Fœdorovitch, comte), feld-maréchal russe, petit-fils du grand amiral, entraîna l'impératrice Elisabeth à prendre parti contre Frédéric II dans la guerre de Sept Ans, remporta de brillants avantages en Prusse en 1757, mais fut accusé, faussement sans doute, de trahison, et mourut à Saint-Pétersbourg, en 1760, avant la fin de son procès.

ÂPRE adj. (â-pre — du lat. *asper*, même sens; autref. on écrivait *aspre*). Rempli d'aspérités, très-accidenté, en parlant d'un pays : *L'Auvergne, le Dauphiné, sont des pays très-*ÂPRES. *De 1620 à 1682, les presbytériens fondèrent un grand nombre de colonies sur les côtes* ÂPRES *et désertes de l'Amérique septentrionale.* (Mignet.) ‖ Pierreux, rude, escarpé, en parlant d'un chemin : *Il nous mena par un sentier* ÂPRE *et raboteux.* (Acad.) *Un chemin* ÂPRE *et difficile conduit au sommet de la montagne.* (Mass.) *L'*ÂPRE *sentier qui conduit du château de Laufen à l'abîme traverse un jardin.* (V. Hugo.) ‖ Fig. dans ce dernier sens : *Ne compte jamais sur le présent, mais soutiens-toi dans le sentier rude et* ÂPRE *de la vertu, par la vue de l'avenir.* (Fén.)

Il suit dès sa jeunesse
L'*âpre* sentier de la sagesse.
TRÉVOUX.

— Se dit, par ext., de tout ce qui fait sur nos organes, sur nos sens, une impression très-désagréable : *Vin* ÂPRE. *Poires très-*ÂPRES. *Les pommes à cidre, les nèfles, sont fort* ÂPRES *au goût. La peau du squale est épaisse, forte, tuberculeuse, et* ÂPRE *au toucher.* (Lacép.) *Les voix y sont rudes et sans douceur, les inflexions* ÂPRES *et fortes.* (J.-J. Rouss.)

C'est l'*âpre* craquement de la branche flétrie,
Qui sous les lourds glaçons se tord, éclate et crie.
LAMARTINE.

— Par anal., Se dit en parlant de la chaleur, du froid, du vent, de la bise : *Le froid est encore plus* ÂPRE *aujourd'hui qu'hier. Un vent* ÂPRE *nous empêchait d'avancer. Le soleil était extrêmement* ÂPRE *sur le midi, et la chaleur insupportable.* (Montesq.)

Tout annonce l'hiver et son *âpre* froidure.
LEMIERRE.

Pour se couvrir pendant l'*âpre* saison,
Il fallut aux brebis dérober leur toison.
BOILEAU.

Veux-tu d'un astre perfide
Risquer les *âpres* chaleurs?
J.-B. ROUSSEAU.

— Fig. Sévère, violent, dur, pénible : *Caractère* ÂPRE. *Réprimandes très-*ÂPRES. *Le combat avait été* ÂPRE. *Les peuples sont plus* ÂPRES *dans leurs vengeances lorsqu'ils ont recouvré leur liberté, que quand ils ne l'ont jamais perdue.* (Machiavel.) *La haine des persécuteurs devenait plus* ÂPRE. (Boss.) *Ses yeux creux sont pleins d'un feu* ÂPRE *et farouche.* (Fén.) *On n'est pas méchant pour être* ÂPRE *aux méchants.* (Morellet.) *Vous êtes bien* ÂPRE *pour le pauvre monde.* (Danc.) *L'athéisme des anciens était moins* ÂPRE *et moins triste que l'athéisme moderne.* (Volney.) *Dans quelques jours, vous rencontrerez des misères plus* ÂPRES *que celle-ci* (Balz.) *Il fallait que la tyrannie de Napoléon fût bien* ÂPRE, *pour que le retour de l'ancien régime parût rendre le souffle et la liberté à l'âme.* (Lamart.) *J'étais alors dans l'ébullition de mes plus vertes et plus* ÂPRES *années.* (Lamart.) *C'est la jeunesse, ce sont les ignorances naturelles et les préoccupations passionnées qui nous rendent exclusifs et* ÂPRES *dans nos jugements sur autrui.* (Guizot.) *Lorsque la force règne, les passions les plus violentes et les intérêts les plus* ÂPRES *sont aux prises.* (Ch. de Rémusat.) *Des goûts solitaires ont rendu ses vertus* ÂPRES *et chagrines.* (Nép. Lemercier.) *C'est un* ÂPRE *attachement à la loi sévère du devoir.* (V. Cous.) *Ils étaient naturellement bons, sous des formes* ÂPRES *et violentes.* (Michelet.) *La bataille de la vie est ici plus* ÂPRE *et plus obstinée qu'ailleurs.* (H. Taine.)

Aux plus *âpres* tourments un chrétien est en butte.
CORNEILLE.

Que sert une sagesse *âpre* et contrariante?
LA CHAUSSÉE.

La vie en ces déserts était *âpre*, importune.
A. CHÉNIER.

Et je garde, au milieu de tant d'*âpres* rigueurs,
Mes larmes aux vaincus et ma haine aux vainqueurs.
CORNEILLE.

Et cet *âpre* courroux, quoi qu'elle en puisse dire,
Ne s'obstinera point au refus d'un empire.
RACINE.

Leur *âpre* austérité, que rien ne peut gagner,
N'est dans ces cœurs hautains que la soif de régner.
VOLTAIRE.

Plus la nuit s'épaissit sous un ciel bas et terne,
Plus dans ces sifflements, ces terreurs du dehors,
Nous trouvons d'*âpre* joie et d'intimes transports.
LAMARTINE.

— Avide, cupide : *Un homme* ÂPRE *à l'argent,* ÂPRE *au gain,* ÂPRE *au jeu*, ou absol., *Un homme âpre* : *Mais il n'était pas* ÂPRE *à l'argent.* (De Retz.) *Infiniment souple, il était fin, discret, doux, et* ÂPRE *selon le besoin.* (St-Sim.) *Jugez s'il est* ÂPRE *à l'argent, il est médecin et Gascon.* (Brueys.) *Le père de famille est plus* ÂPRE *au gain que le célibataire.* (Proudh.)

— Chass. *Chien âpre à la curée*, ou absol., *Chien âpre*, Chien très-vorace. ‖ Fig. Personne très-avide de gain, de profits, d'emplois : *Je n'ai jamais connu d'homme plus* ÂPRE À LA CURÉE. (Acad.) *Parbleu, me dit-il, il me semble que vous devenez bien* ÂPRE À LA CURÉE. (Le Sage.) *Charles devint dur,* ÂPRE À LA CURÉE. (Balz.)

— Anat. *Ligne âpre du fémur*, Bord postérieur du fémur. Ce bord, très-aigu (d'où le nom de *ligne âpre*), est destiné à l'insertion de muscles nombreux. Il se bifurque en haut et en bas. Les branches de la bifurcation supérieure se dirigent l'une vers le grand trochanter, l'autre vers le petit trochanter; celles de la bifurcation inférieure se terminent, l'une à la tubérosité du condyle externe, l'autre à la tubérosité du condyle interne.

— Bot. *Tige* ou *plante âpre*, Celle dont la surface rugueuse, dure et rude au toucher, est hérissée de poils très-forts.

— Techn. *Chaux âpre*, Chaux qui a été faite pendant les froids.

— Gramm. Dans la langue grecque, *Esprit âpre*, L'esprit rude. V. ESPRIT.

— **Syn. Âpre, austère, rude.** *Rude* qualifie les choses qui passent avec peine, et *âpre*, celles qui raclent la bouche, comme certains fruits sauvages. Au fig., l'homme *rude* a l'abord choquant; l'homme *âpre* est inabordable. *Austère* exprime, au fig., un genre de vie rigoureux.

ÂPREMENT adv. (â-pre-man — rad. *âpre*). Avec âpreté : *Le froid commence bien* ÂPREMENT. (Acad.) ‖ Avidement : *Se jeter* ÂPREMENT *sur un mets. Courir* ÂPREMENT *après les honneurs.* (Fléch.)

— Fig. Avec rudesse, violence, animosité : *Réprimander quelqu'un* ÂPREMENT.

Je voyais de la tour le choc des deux armées,
L'une et l'autre au combat *âprement* animées.
ROTROU.

APREMONT, village du dép. de l'Oise, arrond. de Senlis; 600 hab. Fabriques de passementerie et principalement de boutons, qui occupent plus de 500 ouvriers. Aux environs, restes de tombeaux romains. ‖ Plusieurs autres villages de France portent ce même nom, dans la Haute-Saône, dans la Vendée, dans les Ardennes, dans l'Aisne, dans le Cher, dans la Meuse, dans les Alpes-Maritimes et dans le départ. de la Savoie; le territoire de ce dernier village est planté de vignobles qui produisent un vin estimé.

APRÈS prép. (a-prè — de *à*, et *près*). Sert à marquer la postériorité, sous le rapport du temps : *Tibère fut empereur* APRÈS *Auguste. Il est arrivé* APRÈS *l'heure indiquée.* (Acad.) *Quelle gloire pour un roi de régner encore,* APRÈS *sa mort, sur le cœur de ses sujets!* (Mass.) *Il faut que le mal soit puni et le bien récompensé* APRÈS *cette vie.* (Fén.) *Certaines désinences heureuses laissent dans l'oreille un son qui subsiste encore* APRÈS *le mot prononcé.* (Volt.) *Les préceptes sont venus* APRÈS *l'art.* (Volt.) *Les femmes ne perdent le sentiment de la honte que longtemps* APRÈS *celui de la vertu.* (Mme d'Epinay.) *Un peu de café* APRÈS *le repas fait qu'on s'estime.* (Vauven.) *Luther naquit cent ans* APRÈS *la mort de Wiclef.* (De Bonald.) APRÈS *des temps de malheur et de gloire, un peuple est enclin au repos.* (Chateaub.) *Beaucoup de femmes aiment mieux leurs maris* APRÈS *leur mort que pendant leur vie.* (De Ségur.) *Reposez-vous une demi-heure* APRÈS *chaque repas.* (Raspail.) *La justice,* APRÈS *une révolution, est l'arc-en-ciel* APRÈS *l'orage* (De Bonald.) *Les plus grands poëtes du monde sont venus* APRÈS *de grandes calamités publiques.* (V. Hugo.)

Que produira l'auteur *après* tous ces grands cris?
BOILEAU.

Après bien du travail, le coche arrive en haut.
LA FONTAINE.

Après son action, qui n'eut jamais d'égale,
Le commerce entre nous porterait du scandale.
MOLIÈRE.

Défions-nous du sort, et prenons garde à nous
Après le gain d'une bataille.
LA FONTAINE.

. . . . . . Esope seul trouva
Qu'*après* bien du temps et des peines,
Les gens avaient pris justement
Le contre-pied du testament.
LA FONTAINE.

— S'emploie dans le même sens avant un verbe à l'infinitif, pour exprimer une action faite ensuite d'une autre : APRÈS *avoir fait reposer nn peu nos montures, nous continuâmes notre route. Ils meurent,* APRÈS *avoir causé autant de maux qu'ils en ont soufferts.* (La Bruy.) *Il s'assied, il souffle,* APRÈS *avoir débité sa nouvelle.* (La Bruy.) APRÈS *avoir traversé une campagne sauvage, couverte, comme les environs de Delhi, des ruines de la grandeur mongole, nous sommes descendus à l'entrée d'une oasis délicieuse.* (V. Jacq.) *Il devint prieur de Sermois,* APRÈS *avoir été, du temps de Rabelais, simple moine de Seuilli.* (B. Jacobs.)

Après t'être couvert de leur sang et du mien,
Tu te verras forcé de répandre le tien.
RACINE.

— Sert à exprimer un rapport de rang, d'ordre : *Les conseillers sont* APRÈS *les présidents.* (Acad.) APRÈS *l'or et le platine, l'argent est le plus cher des métaux.* (Acad.) APRÈS *Dieu, il faut aimer son prochain.* (Trév.) *Il prétendait que son rang le plaçait immédiatement* APRÈS *les ducs.* (St-Sim.) APRÈS *le mérite personnel, ce sont les éminentes dignités et les grands titres dont les hommes tirent le plus de distinction.* (La Bruy.) *La gloire ne devrait venir qu'*APRÈS *la vertu.* (J.-J. Rouss.) *Je ne veux être* APRÈS *personne.* (V. Hugo.) ‖ Marque un rapport de lieu, de situation : APRÈS *le vestibule est un magnifique salon. Dans la procession qui a lieu chaque année à Beauvais le jour anniversaire de la levée du siége de cette ville, les hommes marchent* APRÈS *les femmes.* APRÈS *le parterre est un boulingrin, et* APRÈS *le boulingrin une grande pièce d'eau.* (Acad.) APRÈS *cette salle, nous en trouvâmes trois ou quatre plus petites.* (St-Sim.)

Et les portes d'airain, se fermant *après* moi,
M'ont vomi loin du temple et m'ont poussé vers toi.
CORNEILLE.

Il laisse *après* lui dans la plaine
Du sang, des débris et des morts.
C. DELAVIGNE.

‖ Par ext., dans ce dernier sens : *Marcher après quelqu'un*, Etre son émule, chercher à l'imiter : *Ils ne craignent pas de marcher* APRÈS *vous, et ils trouvent même beau de marcher sur vos traces.*

Je mets toute ma gloire à marcher *après* eux.
RACINE.

— Contre : *Les chiens aboient* APRÈS *les passants. Il crie toujours* APRÈS *quelqu'un ou* APRÈS *quelque chose. Qu'avez-vous donc* APRÈS *moi? Il est remarquable que les débiteurs crient toujours* APRÈS *les créanciers.* (Portal.) *Il est de bon ton, quand on a vendu son fonds d'épicerie, de crier un peu* APRÈS *le gouvernement.* (A. Karr.)

— Sert à exprimer l'action d'une personne qui veut rejoindre quelqu'un, l'atteindre, ou simplem., qui ne demande qu'à s'en rapprocher : *Courir* APRÈS *un passant. Courir* APRÈS *un voleur,* APRÈS *un mauvais débiteur. Un chien qui court* APRÈS *les mendiants,* APRÈS *le gibier. Voulant entrer dans la seconde antichambre, des garçons vinrent* APRÈS *moi, me dire qu'on n'y passait pas.* (St-Sim.) *Ils étaient une douzaine de possédés* APRÈS *nos chausses.* (Mol.) *Nous sommes de malheureux braconniers poursuivis par les gardes; mêmement, les gendarmes sont* APRÈS *nous.* (G. Sand.) *Le devoir des femmes est d'assister les héroïsmes en détresse, il ne leur est permis de courir qu'*APRÈS *les persécutés.* (Mme E. de Gir.)

. . . On voit courir *après* l'ombre
Tant de sots qu'on n'en sait pas
La plupart du temps le nombre.
LA FONTAINE.

— Se dit dans le même sens, en parlant des choses que l'on voudrait obtenir : *Courir* APRÈS *une succession,* APRÈS *les honneurs. Nous courons* APRÈS *un bonheur que nous ne pouvons trouver.* (Mass.) *Quand on court* APRÈS *l'esprit, on attrape la sottise.* (Montesq.) *Hélas! tous ces bonheurs* APRÈS *lesquels nous soupirons, sont tout simplement le contraire fictif de nos malheurs réels dans la vie.* (A. Karr.)

Qui ne court *après* la fortune! LA FONTAINE.

‖ Quelquefois on sous-entend le complément : *Les uns attendent la fortune, les autres courent* APRÈS. (Mass.) *La diligence est partie depuis une heure, me dit-il, inutile de courir* APRÈS. (Balz.) *Mais elle ne mérite pas que vous vous occupiez d'elle. Cela me fend le cœur de vous voir soupirer* APRÈS. (Fr. Soulié.)

— Nonobstant, malgré : *Se pourrait-il qu'elle s'oubliât de la sorte,* APRÈS *le sage exemple que je lui ai donné?* (Mol.)

Après ce que j'ai dit, vous en êtes le maître.
CORNEILLE.

Après tant de serments, Titus, m'abandonner!
RACINE.

— Par, au moyen de : *Il ne comprit ce problème qu'*APRÈS *de longues réflexions. Archimède ne découvrit la mesure de la pyramide qu'*APRÈS *des efforts inouïs.* (Méry.) ‖ Avec, à la suite de : *On ne doit regarder une chose comme vraie qu'*APRÈS *des preuves préalables.* (L. Pinel.) *Ma pensée ne vous quittait pas, mon cœur était* APRÈS *vous.* (G. Sand.) *La musique doit monter au ciel en emportant notre âme* APRÈS *elle.* (A. Karr.)

— En dehors de, excepté : APRÈS *Turenne et Duguesclin, nul grand capitaine n'eut cette gloire.* (Anquet.) APRÈS *cette morale, il n'y a plus que perturbations, et les peuples s'affaissent dans la barbarie.* (Joubert.) APRÈS *les défauts des autres, il n'est rien que nous connaissions mieux que leurs devoirs.* (S. Dubay.) APRÈS *le catholicisme, il n'y a plus de religion possible.* (Proudh.)

— *Après à*, suivi d'un infinitif. Etre occupé à : *Il est occupé* APRÈS *à bâtir sa maison.* (Acad.) *Je suis* APRÈS *à m'équiper.* (Mol.)

Leurs filles sont *après* à garnir vos deux vestes.
LA CHAUSSÉE.

‖ Cette loc. a vieilli.

— Expression interrogative dont on se sert pour engager quelqu'un à continuer ou à terminer promptement son récit : *Vous m'avez dit cela;* APRÈS? *Il vous rencontre; vous le reconnaissez... Eh bien!* APRÈS? *Il vous a dit qu'il me connaissait;* APRÈS! (Acad.) *Vous désirez que je fasse ceci, que je fasse cela...* APRÈS? (A. Karr.) ‖ Marque aussi la menace : *Vous n'êtes pas content de ce que j'ai dit; eh bien!* APRÈS? ‖ *Après? on y met les chiens*, Réponse familière et triviale faite par impatience à un interrogateur trop curieux.

— *Etre après quelqu'un*. S'en occuper sans cesse : *Cette mère est toujours* APRÈS *ses enfants.* (Acad.)

Que Marinette est sotte *après* son Gros-René!
MOLIÈRE.

‖ *Etre, se mettre après quelqu'un*, signifie aussi Le molester, le harceler : *Cet homme est toujours* APRÈS *ses domestiques.* (Acad.) *Pourquoi toujours railler, pourquoi toujours se mettre* APRÈS *un homme inoffensif?* (Alex. Dum.) *Que me voulez-vous à la fin? vous êtes toujours* APRÈS *moi.* (Balz.) *Cabrion était toujours* APRÈS *lui, c'était sa bête noire.* (E. Sue.) ‖ *Etre après quelque chose*, S'en occuper actuellement : *J'ai trouvé que mon avocat était* APRÈS *mon affaire.* (Acad.) *Je n'ai pu venir plus tôt, et j'ai mis vingt garçons* APRÈS *votre habit.* (Mol.) ‖ Absolum. : *Vous occupez-vous de mon affaire? Je suis* APRÈS.

— Entre dans plusieurs locutions, le plus souvent elliptiques : *Après vous*, Expression dont on se sert, par politesse, pour engager quelqu'un à faire une chose le premier : APRÈS VOUS, *s'il en reste.* APRÈS VOUS, *messieurs les Anglais.* ‖ *Après cela*, Les choses étant ainsi, du reste : *Voilà, ma fille, comme il a répondu à mes soins :* APRÈS CELA, *fiez-vous aux protestations.* (Mme de Sév.) *Faisons* APRÈS CELA *des projets de fortune!* (Mass.) *J'ai cru devoir vous donner ce conseil; je pense que vous ferez bien de le suivre;* APRÈS CELA, *faites comme vous voudrez.* (Alex. Dum.) ‖ *Après quoi*, Ensuite de quoi : *Il se laissa d'abord aller à la colère,* APRÈS QUOI *il s'adoucit peu à peu. Nous allons déjeuner,* APRÈS QUOI *nous nous mettrons en route.* (Acad.) ‖ *Ci-après*, Un peu après, un peu plus loin : CI-APRÈS, *vous trouverez ce dont je vous ai parlé.* ‖ *L'un après l'autre*, Successivement : *Il semble que le ciel les amène* L'UN APRÈS L'AUTRE *dans mes filets.* (Mol.) *Les civilisateurs de l'Inde, de la Chaldée, de la Perse, de l'Assyrie, de l'Egypte, ont disparu* L'UN APRÈS L'AUTRE. (V. Hugo.) ‖ *Attendre après quelqu'un*, Attendre que quelqu'un vienne : *Depuis une heure on* ATTENDAIT APRÈS LUI. (Acad.) ‖ On dit dans le même sens : *Faire attendre après soi*, Se faire attendre. ‖ *Attendre après quelqu'un, après quelque chose*, Désirer vivement une personne, une chose, qui tarde à venir et dont on a grand besoin : ATTENDRE APRÈS *un héritage. Il* ATTEND *impatiemment* APRÈS *un protecteur.*

— Entre également dans un certain nombre de proverbes : *Après la pluie, le beau temps*, La joie succède à la tristesse, les succès aux revers de fortune. ‖ *Après la panse vient la danse*, Quand on a fait bonne chère, on ne songe qu'à se divertir. ‖ *Jeter le manche après la cognée*, Abandonner totalement une affaire, un travail, par découragement, dégoût, dépit, chagrin, etc., allusion à l'apologue du bûcheron qui, ayant laissé tomber dans un gouffre le fer de sa cognée, y jeta aussi de colère le manche, dont il pouvait encore faire usage. ‖ *Après lui, il faut tirer l'échelle.* Se dit auj. d'un homme qui a si bien fait en quelque chose, que personne ne peut faire mieux, allusion à l'échelle patibulaire sur laquelle on faisait monter les condamnés pour les accrocher à la potence. L'usage où l'on était, lorsqu'il y avait plusieurs complices, de pendre le plus coupable le dernier, et par conséquent de *retirer l'échelle après lui*, puisqu'il ne restait personne à exécuter, donna lieu à cette expression, qui s'est singulièrement améliorée par l'usage, contrairement à cet autre proverbe :

Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

— *D'après*, loc. prép. A l'imitation, à la manière : *Ce tableau est* D'APRÈS *Raphaël.* (Acad.) *Tout devient louable,* D'APRÈS *de grands modèles.* (Mass.) *Dans ses excellents* Caractères de Théophraste, *La Bruyère disait que Dangeau n'était pas un seigneur, mais* D'APRÈS *un seigneur.* (St-Sim.) *Thiriot a tout lu, tout retenu : au lieu de dire* D'APRÈS *lui, il cite toujours, ce qui fatigue et déplaît.* (Dider.) *Les œuvres les plus durables sont celles qui sont faites* D'APRÈS *nature.* (Chateaub.) *Ce n'est point pour que son portrait fût flatté qu'il a voulu être peint* D'APRÈS *lui-même.* (G. Cuv.) ‖ Signifie aussi conformément à; en conséquence, suivant : D'APRÈS *cela, je n'ai plus qu'à me taire.* (Acad.) *Cette même pièce reparut corrigée, moins* D'APRÈS *le sentiment de l'auteur que sur les jugements des critiques.* (Condorcet.) *Linné avait rangé les quadrupèdes* D'APRÈS *les dents, et les plantes* D'APRÈS *les étamines.* (G. Cuv.) *Ne jugez point les hommes sur ce qu'ils ont dit, mais* D'APRÈS *ce qu'ils ont fait.* (Chateaub.) *L'homme agit plus souvent* D'APRÈS *ses habitudes que* D'APRÈS *ses opinions.* (Guizot.) D'APRÈS *ce que disent les journaux, une foule de phénomènes éclatent en ce moment.* (A. Karr.)

— Adverbialem. Ensuite : *Un jour, une semaine, un mois* APRÈS. *Vous irez devant, et lui* APRÈS. (Acad.) *Partez, et revenez* APRÈS. (Acad.) *Donnez toujours, nous verrons* APRÈS. (Mol.) *J'entre dans la vie pour en sortir bientôt; je viens me montrer comme les autres,* APRÈS, *il faudra disparaître.* (Boss.) *Lorsque les peuples souffrent, la résignation est leur première pensée; la révolte ne vient qu'*APRÈS. (L. Faucher.) *Oh! délivrer ma mère, la venger, la consoler, quel bonheur! Je penserai à l'amour* APRÈS. (V. Hugo.) *Messieurs les astronomes n'ayant pas été prophètes avant l'apparition de la comète, s'empressent de le devenir* APRÈS. (L. Ulbach.)

Viens signer avec nous, tu danseras *après*.
CORNEILLE.

D'abord sois citoyen, tu seras fils *après*.
C. DELAVIGNE.

Eh, mon ami, tire-moi du danger,
Tu feras *après* ta harangue. LA FONTAINE.

Ainsi donc aujourd'hui, demain, *après* encore,
Il faudra voir sans toi naître et mourir l'aurore;
Sans toi, sans ton sourire et ton regard joyeux.
V. HUGO.

‖ Dans le même sens : *Le jour, la semaine* D'APRÈS. *Le mois, l'année* D'APRÈS. *La proposition fut renvoyée à la séance* D'APRÈS. *Dix magistrats absolus, qu'on créa l'année* D'APRÈS *sous le nom de décemvirs, rédigèrent les lois des Douze Tables.* (Boss.) *Tout enfant aime à donner, fût-ce pour reprendre l'instant* D'APRÈS. (Mme Guizot.) *Qui n'a vu de hauts personnages revenir l'instant* D'APRÈS *avec l'embarras d'un démenti?* (Bérang.)

— Au jeu, *Le coup d'après*, Le coup suivant : *Je céderai la place le* COUP D'APRÈS. (Acad.)

— *Après coup*, loc. adv. Trop tard, après qu'une chose est faite : *Vous voulez produire des pièces quand les débats sont clos et le procès jugé? c'est venir* APRÈS COUP. *Un bon mot perd toute sa valeur quand il est dit* APRÈS COUP. ‖ *Par après*, Ensuite :

J'ai peur, si le logis du roi fait ma demeure,
De me trouver si bien dès le premier quart d'heure,
Que j'aye peine aussi d'en sortir *par après*.
MOLIÈRE.

‖ *Après tout*, Au surplus, quoi qu'il en soit : APRÈS TOUT, *quel mal y a-t-il à cela?* (Acad.) *Mais* APRÈS TOUT, *que leur reste-t-il, à ces rois, des applaudissements du monde?* (Fléch.) *Qu'importe,* APRÈS TOUT, *que l'image d'un pauvre diable qui sera bientôt poussière soit ressemblante ou non?* (Volt.) APRÈS TOUT, *la nature a des beautés nocturnes.* (B. de St-P.) APRÈS TOUT, *il ne lui agréait nullement de comparaître en personne dans le procès.* (V. Hugo.)

Et que fais-je, *après tout?* Ce que bien d'autres font.
C. DELAVIGNE.

Et peut-être, *après tout*, dans l'état où je suis,
La mort avancera la fin de mes ennuis. RACINE.

Que m'importe, *après tout*, que Néron, plus fidèle,
D'une longue vertu laisse un jour le modèle?
RACINE.

— *Après que*, loc. conj. Après le moment que : APRÈS QUE *vous eûtes parlé, il se retira.* (Acad.) *Supposons que notre langue pût avoir un jour le sort de la grecque et de la latine, serait-on pédant, quelques siècles* APRÈS QU'*on ne les parlerait plus, pour lire Molière ou La Fontaine?* (La Bruy.) *Ce n'est point dans la lice que les vainqueurs sont couronnés, c'est* APRÈS QU'*ils l'ont parcourue.* (J.-J. Rouss.)

Il faut bonne mémoire *après qu'*on a menti.
CORNEILLE.

— **Gramm.** L'usage a consacré la locution familière *après boire;* mais, sauf ce cas particulier, *après* ne peut être suivi d'un infinitif qu'autant que celui-ci est mis au passé : *Après avoir mangé; après avoir réfléchi.* On dit bien *après déjeuner, après dîner;* mais *déjeuner* et *dîner* sont ici de véritables substantifs.

Après ne doit jamais être employé pour exprimer un rapport de position ou de jonction; on doit dire : *La clef est* À *la porte*, et non *est* APRÈS *la porte.*

— **Syn. Après, ensuite.** *Après* exprime un temps postérieur, une situation postérieure, mais en laissant subsister entre les deux choses l'idée d'un intervalle susceptible de plus ou de moins : *Monsieur le président ira en tête; vous ne passerez qu'*APRÈS *lui, et bien d'autres encore seront avant vous.* (Guizot.) *Cela n'arriva pas immédiatement, mais longtemps* APRÈS. (Guizot.) *Ensuite* marque la même idée, mais sans admettre d'intervalle, car la suite d'une chose s'y trouve naturellement adhérente : *On vient* ENSUITE. *Cela se fait* ENSUITE.

— **Homonyme.** Apprêt.

— **Antonymes.** Avant, devant.

— **Prov. hist. Après moi le déluge!** Maxime égoïste familière à Louis XV.

Vers la fin du règne de ce prince, l'esprit d'examen avait ébranlé jusque dans ses fondements l'édifice de la vieille société. Le besoin de tout connaître et de tout expliquer livrait à toutes les hardiesses du raisonnement les croyances qui en avaient fait la base. D'un autre côté, des lâchetés sans exemple, des dilapidations effrontées avilissaient le pouvoir; les désordres, à peu près publics, de Louis XV ternissaient le prestige de la royauté.

Lui-même travaillait avec connaissance de cause à la désorganisation sociale; il sentait les vieux ressorts de la monarchie craquer sous de continuelles secousses. L'insouciance, qui tenait à sa nature, et l'égoïsme, fruit d'une mauvaise éducation, avaient étouffé à la longue ses meilleurs instincts. Les remontrances des parlements, les réclamations du clergé, les idées nouvelles émises par la philosophie, tout ce bruit le dérangeait dans ses plaisirs, et moitié impatienté, moitié effrayé, il dit un jour à madame de Pompadour : « Ces grandes robes me désolent par leurs querelles... ils finiront par perdre l'État : ce sont des assemblées de républicains! »

La conclusion, ajoute M. Henri Martin, fut caractéristique et digne du personnage : « Au reste, les choses comme elles sont dureront bien autant que moi! Berry (le dauphin) s'en tirera comme il pourra! — *Après moi le déluge!* » Le roi et le père, continue l'éminent historien, se valaient dans Louis XV.

Ce mot égoïste n'avait pas même le triste mérite de la nouveauté. C'était déjà un proverbe chez les Latins, qui disaient : « Que le monde brûle quand je serai mort! »

Ces sentiments de froide indifférence ne règnent pas dans l'âme de tous les princes : « Pour moi, écrivait le grand Frédéric à Voltaire, quelques jours avant la bataille de Rosbach, alors qu'il se voyait dans une situation presque désespérée,

Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi. »

La triste devise de Louis XV est devenue celle de l'insouciance, de ceux qui vivent au jour le jour :

« La duchesse avait tout engagé sous les yeux du vieux duc, qui regardait partir une à une toutes les pièces de son mobilier, et leur souhaitait gaiement un bon voyage. Cet incompréhensible vieillard vivait dans sa maison comme Louis XV dans son royaume, sans souci de l'avenir, et disant : *Après moi le déluge!* EDMOND ABOUT.

« Les femmes ne vivent pas dans l'avenir, leur règne est au jour le jour, car c'est le règne de la beauté, qui ne peut que perdre en avançant. Les femmes de génie qui ont voulu gouverner le monde n'ont jamais contemplé les nuages d'un lointain horizon; elles ont su voir autour d'elles, mais elles n'ont pu voir loin d'elles. Madame de Pompadour disait comme Louis XV : *Après moi le déluge!* »
ARSÈNE HOUSSAYE, *le Roi Voltaire.*

« La plume de M. de Chateaubriand ressemble à l'épée de Roland, d'où jaillit l'éclair; mais ici, sur ces choses de 1830, c'est l'épée de Roland furieux, qui frappe à tort et à travers dans le délire de sa vanité, dans sa rage de n'avoir pas été tout sous le régime bourbonien, de sentir qu'il ne peut, qu'il ne doit rien être par honneur sous le règne nouveau, dans son désir que ce monde, dont il n'est plus, ne soit plus rien qui vaille après lui. *Après moi le déluge!* telle est son inspiration habituelle. »
SAINTE-BEUVE.

« Le jeune amoureux, qui avait lu dans les *Commentaires* de César que les équipages de route sont des empêchements, ne s'était pas muni, à l'exemple de sa compagne, des provisions les plus variées. Il avait prêté une oreille attentive aux conseils que le diable lui avait soufflés la nuit passée. — Il faut partir, disait le tentateur, et *après nous le déluge!* tu n'as guère d'expérience, à quoi bon l'expérience? elle te viendra juste au moment où tu ne sauras plus qu'en faire. » J. JANIN.

« Il n'y a, à Rio-Janeiro, que le *statu quo* de possible. L'empereur, qui est sincèrement épris des théories constitutionnelles de Benjamin Constant, est très-convaincu de cela, et il gouverne en conséquence. Il vit au jour le jour; il dit comme l'autre : *Après moi le déluge!* » V. JACQUEMONT.

APRÈS-BOIRE s. m. Etat d'une personne qui a trop bu : *Vous avez trahi ce secret dans un de ces* APRÈS-BOIRE *où la vérité nous échappe sans que nous en ayons conscience.* (G. Sand.)
— S'emploie adverbialem. : *Ce sont de ces histoires qui ne se racontent qu'*APRÈS BOIRE. *Certains hommes ne sont gais, causeurs et conteurs qu'au champagne, c'est-à-dire* APRÈS BOIRE.

APRÈS-DÉJEUNER s. m. Temps qui suit presque immédiatement le déjeuner : *La lumière favorise les bonnes mœurs : presque toujours les* APRÈS-DÉJEUNERS *sont exempts de tempêtes; on n'en peut dire autant des après-soupers.* (A. Karr.)

APRÈS-DEMAIN adv. de temps. Le second jour après celui où l'on est : *Ne venez pas aujourd'hui ni demain; venez* APRÈS-DEMAIN. *L'affaire est remise à* APRÈS-DEMAIN. (Acad.)
— S'empl. quelquefois substantiv. : APRÈS-DEMAIN *passé, il ne sera plus reçu à faire ses offres.* (Acad.)
— **Antonyme.** Avant-hier.

APRÈS DE MANNEVILLETTE (J-B. Nic. Denis D'), marin et hydrographe, né au Havre en 1707, mort en 1780. Il corrigea toutes les cartes de l'Inde et publia, en 1743, le résultat de son immense travail, sous le titre de *Neptune oriental.* On y trouve des indications précieuses pour les navigateurs sur les côtes de Malabar et de Coromandel, sur le golfe du Bengale, les détroits de Malacca et de la Sonde, etc.

APRÈS-DÎNÉE s. f. Le temps qui suit le dîner : *On vous prie de passer l'*APRÈS-DÎNÉE *dans cette maison.* (Acad.) *L'*APRÈS-DÎNÉE *m'a semblé fort longue.* (Mol.) *Que fait-il de sa matinée? il n'en sait rien; le dîner est venu; l'*APRÈS-DÎNÉE *se passera comme le matin, et toute la vie comme cette journée.* (Fén.) *J'ai destiné une partie de cette* APRÈS-DÎNÉE *à vous écrire.* (Mme de Sév.) *Le roi se porte toujours de mieux en mieux; il s'est fait lire dans les dernières* APRÈS-DÎNÉES *l'histoire que font Racine et Despréaux et en paraît fort content.* (Dangeau.) *Pour les gens qui dînent à six heures du soir, il n'y a plus d'*APRÈS-DÎNÉES, *mais des soirées.* (Lav.) *Je passai mon* APRÈS-DÎNÉE, *couché mollement sur le dos, en fumant mon cigare.* (E. Sue.) ‖ L'Académie permet aussi d'écrire *après-dîné* et *après-dîner*, subst. masc.
— **Antonymes.** Matin, matinée.

Après-dîner (LES) de Teniers. On a donné ce surnom aux tableaux que le maître flamand, pressé par les commandes, peignait avec une facilité prodigieuse entre son repas du soir et son sommeil. On conserve un nombre considérable de ces peintures qui, malgré la rapidité avec laquelle elles ont été exécutées, se distinguent par la netteté spirituelle de la touche et le charme de la composition. Teniers disait lui-même : « Pour loger tous mes tableaux, il faudrait deux lieues de galeries. » Peu d'artistes ont été plus occupés, plus recherchés que lui. Les particuliers et les princes se disputaient ses ouvrages. L'anecdote suivante, rapportée par M. Arsène Houssaye, est relative à un *après-dîner* qu'il peignit pour don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, gouverneur des Pays-Bas espagnols. « Un jour, il conduit don Juan à une fête de village. Don Juan revient charmé, parlant sans cesse des scènes divertissantes qui l'ont égayé, parlant surtout d'une certaine cabaretière des plus piquantes et des plus fraîches. Après souper, don Juan va se coucher en homme fatigué; pour se remettre de sa fatigue, Teniers reprend son pinceau. Le lendemain, au réveil, quelle fut la surprise de don Juan quand il vit sous ses yeux la fête de la veille, peinte avec une vérité frappante! La cabaretière n'était pas oubliée; elle souriait au héros avec des dents blanches et des lèvres roses dignes de sourire ailleurs qu'au cabaret. » Nous ne certifions pas que l'anecdote soit historique; mais elle n'a rien qui doive nous surprendre. M. Bürger appelle des *Déjeuners de Teniers* ces peintures lestes et spirituelles que le maître exécutait comme en se jouant, pour se délasser de travaux plus sérieux.

À PRÉSENT, loc. adv. Dans le moment présent. V. PRÉSENT.

APRÈS-MIDI s. f. Partie de la journée comprise entre midi et le soir : *J'irai chez vous dans l'*APRÈS-MIDI. *Je mettais sur mon agenda les bons mots que je donnais l'*APRÈS-MIDI *pour des impromptus.* (Le Sage.) *Comment jugerai-je un homme que je n'ai vu qu'une* APRÈS-MIDI? (J.-J. Rouss.) *Je me hâtai de dîner pour échapper aux importuns et me ménager une plus longue* APRÈS-MIDI. (J.-J. Rouss.) *Je viens de voir cette* APRÈS-MIDI *une cérémonie de famille.* (Chamf.) ‖ Pl. des APRÈS-MIDI : *Il passait toutes les* APRÈS-MIDI *auprès d'elle.* (Ars. Houss.) ‖ Quelques-uns font ce mot masculin.
— **Antonymes.** Matin, matinée.

APRÈS-SOUPÉE s. f. Temps qui s'écoule depuis le souper jusqu'au moment où l'on se couche : *Nous ferons une partie d'échecs dans l'*APRÈS-SOUPÉE. *Il passe ses* APRÈS-SOUPÉES *en bonne compagnie.* (Acad.) *On a résolu que Madame de Roquelaure ne serait pas des* APRÈS-SOUPÉES. (Mme de Sév.) *On y allait passer les* APRÈS-SOUPÉES. (Abbé de Choisy.) *On ne nous rendra jamais ces bonnes* APRÈS-SOUPÉES *d'autrefois.* (Dider.)

Si je ne vous croyais l'âme trop occupée,
J'irais parfois chez vous passer l'*après-soupée.*
MOLIÈRE.

‖ L'Académie permet aussi d'écrire *après-soupé* et *après-souper*, subst. masc.

ÂPRETÉ s. f. (â-pre-té — rad. *âpre;* autref. on écrivait *aspreté*). Etat de ce qui est âpre, inégal, raboteux : *L'*ÂPRETÉ *de certains pays en empêche le commerce.* (Trév.) *L'*ÂPRETÉ *des chemins rend les communications difficiles.* (Acad.) *Vous rétablirez ce chemin, que sa hauteur et son* ÂPRETÉ *rendront toujours assez difficile.* (Boss.) *L'*ÂPRETÉ *des bois et des montagnes était affreuse.* (V. Hugo.)
— Par ext. Se dit de tout ce qui affecte nos organes d'une manière désagréable : *L'*ÂPRETÉ *des fruits s'amoindrit à mesure que les arbres vieillissent.* (Buff.) *C'est par la greffe que l'on a trouvé le secret d'adoucir l'amertume et l'*ÂPRETÉ *des fruits.* (Barthél.) *Quoiqu'on retrouve dans plusieurs des vers de Lucrèce l'*ÂPRETÉ *des sons étrusques, ne fait-il pas entendre souvent une harmonie digne de Virgile lui-même?* (Fontanes.) *L'*ÂPRETÉ *du son est toujours adoucie dans une salle pleine.* (J. Janin.)
— Se dit, par analogie, en parlant de la température : *L'*ÂPRETÉ *d'un soleil trop ardent. L'*ÂPRETÉ *du froid. L'*ÂPRETÉ *du vent, de la bise. L'*ÂPRETÉ, *la rigueur des hivers ne l'arrête point.* (Patru.) *L'*ÂPRETÉ *du froid nous empêchait de sortir. Les vents du nord soufflent en général avec une grande* ÂPRETÉ *dans la partie sud de notre zone tempérée.* (Maury.)
— Fig. Sévérité, rudesse, violence : *L'*ÂPRETÉ *du caractère. L'*ÂPRETÉ *de son humeur, de son esprit, le rend insociable.* (Acad.) *Les anciens ont blâmé l'*ÂPRETÉ *des mœurs de Caton et sa trop grande sévérité.* (Trév.) *Cette* ÂPRETÉ *naturelle, qui ne se rendait jamais aux difficultés, établit mieux la puissance de Rome qu'une humeur douce et raisonnable.* (St-Evrem.) *L'*ÂPRETÉ *de ses anciennes opinions sortait de son cœur.* (Volt.) *Ce qui m'a donné le plus d'éloignement pour les dévots de profession,*

c'est cette ÂPRETÉ *de mœurs qui les rend insensibles à l'humanité.* (J.-J. Rouss.) *Deux ans passés au village adoucirent un peu mon* ÂPRETÉ, *et me ramenèrent à l'état d'enfant.* (J.-J. Rouss.) *Cette âme, née pour le bonheur, accoutumée aux sensations mobiles du talent et de la poésie, s'étonnait de l'*ÂPRETÉ *et de la fixité de la douleur.* (Mme de Staël.) *L'*ÂPRETÉ *de caractère ne se rencontre que chez la femme dont la raison seule a contrarié les penchants.* (Mme de Rémusat.) *Je fus frappé de l'*ÂPRETÉ *de ces dernières paroles.* (G. Sand.) *L'*ÂPRETÉ *du caractère ne s'adoucit guère qu'avec l'âge.* (Balz.) *Cette* ÂPRETÉ *inflexible, qui doit faire le caractère essentiel de l'homme d'action, Calvin l'eut mieux que personne.* (Renan.)
— Avidité, cupidité : *Il a une grande* ÂPRETÉ *au gain, à l'argent.* (Acad.) *Les créanciers sont d'une* ÂPRETÉ *qui désespère.* (Dider.) *Cette* ÂPRETÉ *au gain me paraît ignoble.* (E. Sue.)

. . . . . . Je voudrais que ce fils
Eût pour mes biens un peu moins d'*âpreté.*
VOLTAIRE.

Vois-tu pas, dit-il, que la faim
Va rendre une autre troupe encor plus importune?
Celle-ci, déjà soûle, aura moins d'*âpreté.*
LA FONTAINE.

— B.-arts. Rudesse : *Il a cette violence et cette* ÂPRETÉ *de style qui caractérisent Michel-Ange.* (Th. Gaut.)

APRIÈS, roi d'Egypte de 593 à 569 av. J.-C., fut renversé par Amasis, qui le fit mettre à mort. C'est le pharaon *Hophra* de l'Ecriture.

APRILE (Joseph), musicien italien, né à Naples vers 1746, mort en 1798. Il obtint de brillants succès sur les théâtres d'Italie et d'Allemagne. Il a laissé une *Méthode italienne de chant*, où se trouvent de bons exercices de solfége.

APRION s. m. (a-pri-on — du gr. *a* priv.; *priôn*, scie). Ichth. Division du grand genre squale, renfermant trois espèces dont les dents n'ont pas de dentelures sur leur bord, et qui vivent, l'une dans la mer Rouge, l'autre sur les côtes de Java, et la troisième sur celles de l'Amérique du Nord.
— Entom. Genre d'insectes orthoptères, voisin des locustes ou sauterelles, et renfermant deux espèces, qui vivent à Java.

A PRIORI (a-pri-o-ri — mots lat. qui signif., de ce qui est avant). Log. Se dit des vérités, des idées, des jugements, qui découlent de principes généraux, puisés dans la raison pure et non dans l'expérience : *Les preuves ontologiques de l'existence de Dieu sont des preuves* A PRIORI. (Brisbarre.)
— Se dit aussi de l'action de juger, de raisonner, en devançant l'expérience : *Raisonner* A PRIORI, *c'est baser son raisonnement sur des hypothèses, sur des systèmes créés par l'imagination, et non sur des faits positifs et déjà démontrés. Les systèmes démontrés* A PRIORI *soutiennent difficilement l'examen.* (Acad.) *Les lois ne se formèrent nulle part* A PRIORI; *partout elles découlèrent des besoins de la société.* (Ramsay.) *Chercher* A PRIORI *à se faire une idée des attributs de Dieu, c'est une méthode de philosopher qui ne peut conduire à aucune véritable connaissance.* (Condorc.) *Les gouvernements sans base, les gouvernements créés* A PRIORI *sont éphémères : leur emblème est une pyramide posée sur sa pointe.* (J. Droz.) *En toute chose, il faut rechercher la fin. Mais comment?* A PRIORI, *et par une sorte d'anticipation dépourvue d'expérience? Evidemment non; ce serait la préjuger, mais non la déterminer régulièrement.* (Damiron.) *Il y a un grand danger à vouloir rédiger des constitutions* A PRIORI, *et les philosophes sont plus impropres que d'autres à cette besogne, parce qu'ils ont des idées systématiques et une espèce d'idéalisme politique auxquels ils veulent plier les réalités vivantes.* (A. Nettement.) *Les sciences physiques ne se peuvent construire* A PRIORI, *sur des notions pures, mais requièrent l'observation des faits.* (Proudh.)
— Se met en opposition avec *a posteriori*, car ces deux expressions ayant entre elles un rapport intime, rapport de contraste, comme *antécédent* et *conséquent*, *cause* et *effet*, etc., se trouvent souvent dans la même phrase : *Je me suis aperçu que la différence dans la manière d'argumenter nous éloignait le plus dans les systèmes que nous soutenons : vous argumentez* A POSTERIORI *et moi* A PRIORI. (Frédéric II.) *On peut très-bien par l'observation s'élever jusqu'à l'absolu, et voici, me dit M. Van Heusde, comment je pose le problème de la philosophie : trouver* A POSTERIORI *ce qui est en soi-même.* (V. Cousin.) *En tout sujet, il y a deux sortes de preuves : les unes* A PRIORI, *les autres* A POSTERIORI *et de fait.* (Taine.) *Entre l'histoire telle que la conçoit M. Guizot et l'histoire telle qu'elle se manifeste par les événements, il y a la même différence qu'entre la mécanique rationnelle et la mécanique appliquée à un genre déterminé de corps. Mais les formules de la mécanique rationnelle permettent de résoudre tous les problèmes de la mécanique appliquée, tandis que l'histoire* A PRIORI *de M. Guizot est souvent muette pour l'explication de l'histoire* A POSTERIORI, *c'est-à-dire de la véritable histoire.* (Gust. Planche.)

— **Encycl.** La locution *a priori* et son antonyme *a posteriori* présentent un sens philosophique très-clair; mais on ne saisit peut-être pas tout d'abord le lien qui rattache ce sens à l'étymologie. Ouvrez le dictionnaire de l'Académie, vous trouverez : — *A posteriori, de ce qui suit, de ce qui est postérieur. — A priori, d'un principe antérieur;* voilà qui est trop littéral, trop court pour être intelligible. *Postérieur* à quoi? *Antérieur* à quoi? Tous les autres dictionnaires, vrais moutons de Panurge, se contentent de répéter l'oracle... sans l'interpréter. Quand je raisonne *a posteriori*, je pars d'idées particulières puisées dans l'expérience et qui me conduisent à des synthèses auxquelles on donne quelquefois le nom de principes. Evidemment, on ne peut dire que ces idées particulières soient dans mon esprit *postérieures* à ces principes. Elles sont tout simplement *postérieures* à l'expérience qui me les a fournies. Quand je raisonne *a priori*, en philosophie, en politique, dans les sciences, je pars d'idées générales puisées dans la raison, et dont je déduis les conséquences en dehors des données de l'expérience et sans attendre ces données. Ainsi *juger, raisonner a priori*, c'est juger, raisonner en devançant l'expérience; *juger, raisonner a posteriori*, c'est juger, raisonner en suivant l'expérience, c'est-à-dire en prenant pour point de départ et pour base les données fournies par l'expérience.
— *Caractères des jugements a priori et des jugements a posteriori.* Il est impossible de réduire tout, dans l'esprit humain, soit à des jugements *a posteriori*, comme l'a tenté le sensualisme, soit à des jugements *a priori*, comme l'a tenté l'idéalisme. Il faut se résoudre à faire la part aux deux espèces de jugements. Mais quels sont les caractères auxquels nous pouvons reconnaître qu'un jugement *a priori* appartient légitimement à l'esprit humain. Ces caractères sont la nécessité et l'universalité. *Les corps sont pesants :* voilà un jugement *a posteriori*, parce que la connexion entre l'idée de pesanteur et celle de corps ne nous apparaît pas comme nécessaire; c'est l'expérience seule qui nous en atteste la réalité. *Tout changement a une cause :* voilà un jugement *a priori*, parce que la connexion entre l'idée de changement et celle de cause nous apparaît comme nécessaire; c'est la raison seule qui nous en atteste la réalité. En effet, l'expérience ne montre que des faits qui se succèdent et jamais un rapport nécessaire, tel que celui de causalité. Remarquez que les idées générales dues à l'expérience et à l'induction n'auraient qu'une généralité incomplète, c'est-à-dire n'atteindraient pas l'universalité, si un élément *a priori*, le principe de la stabilité des lois de la nature, ne venait leur donner ce dernier caractère. Il ne faut pas confondre avec la distinction des jugements *a priori* et des jugements *a posteriori*, celle des jugements *analytiques* et des jugements *synthétiques*. Le jugement analytique est celui dans lequel l'idée exprimée par l'attribut est logiquement renfermée dans l'idée exprimée par le sujet; le jugement synthétique, celui dans lequel la notion de l'attribut se lie rationnellement ou empiriquement à celle du sujet, mais sans y être renfermée logiquement. Tous les jugements analytiques sont des jugements *a priori*, parce que la réalité de la connexion qu'ils expriment n'est pas donnée par l'expérience, mais repose sur le principe de contradiction ou d'identité qui affirme que le même est le même. Quant aux jugements synthétiques, les uns sont *a priori*, les autres *a posteriori*. Des deux jugements cités plus haut : *les corps sont pesants; tout changement a une cause;* le premier est un jugement synthétique à *posteriori*, le second un jugement synthétique *a priori*. Kant a divisé les sciences en deux classes : celles qui sont fondées sur des jugements synthétiques *a posteriori* ou sciences *empiriques*, et celles qui sont fondées sur des jugements synthétiques *a priori* ou sciences *théorétiques*. Les premières sont les sciences d'observation et d'expérience, par exemple, l'histoire naturelle des animaux, des plantes et des minéraux, une partie de la physique, etc. Les sciences théorétiques sont les mathématiques, la haute physique et la métaphysique. Kant établit que cette dernière classe de sciences tout entière a pour base des jugements synthétiques *a priori*.
— *Méthodes à priori et à posteriori.* La méthode *a priori*, c'est-à-dire la méthode qui ne fait usage que de conceptions et de raisonnements *a priori*, a été appliquée avec éclat, sinon avec succès, à l'ensemble des connaissances humaines, par Descartes au XVIIe siècle, par Schelling et Hegel au commencement du XIXe; mais on peut dire que la méthode *a posteriori*, la méthode expérimentale, tend aujourd'hui à prévaloir définitivement, aussi bien dans les sciences morales et politiques, que dans la philosophie naturelle. La première, après avoir surexcité les ambitions et les espérances de l'esprit humain, n'a pas tardé à le laisser retomber des hauteurs où elle l'avait élevé; elle a créé des systèmes, brillantes, mais fragiles constructions, qu'on a vues successivement s'écrouler les unes sur les autres. La seconde, cheminant sur un terrain solide, n'a cessé de faire des conquêtes nouvelles et les a toujours gardées. Du reste, en dépit des prétentions contraires de l'idéalisme et du sensualisme, si l'on examine dans les grands systèmes la mise en œuvre de la méthode *a priori*, et dans l'édifice de nos sciences, celle de la méthode *a posteriori*, on peut s'assurer que là des matériaux ont été empruntés à l'expérience, bien que la provenance en paraisse déguisée, qu'ici, au contraire, il y a des éléments qui dépassent l'expérience pure, éléments sans lesquels l'expérience ne serait jamais de la science.

Henri Saint-Simon avait cru remarquer que l'esprit humain, dans son mouvement, suit alternativement la route *a priori* et la route *a posteriori*, et que le caractère des grandes découvertes scientifiques était de faire passer d'une route à l'autre, en un mot, de changer, selon son expression, *la direction des travaux de l'atelier scientifique.* Il expliquait de cette façon les longs intervalles qui séparent ces découvertes de premier ordre, et qu'on peut appeler *révolutionnaires.* Il ajoutait que les conceptions *a priori* étant simples, demandant l'unité de combinaison, ne peuvent être le résultat des efforts de plusieurs; qu'il faut, au contraire, trop de temps et de détails pour qu'un seul homme puisse envisager l'ensemble des choses *a posteriori :* de là cette autre loi du progrès scientifique, posée également par Saint-Simon, que les grandes découvertes sont faites alternativement par une seule et par plusieurs personnes.

APRIORIQUE adj. (a-pri-o-ri-ke — de la loc. *a priori*). Néol. Qui juge, qui a l'habitude de juger *a priori*, c'est-à-dire sans s'appuyer sur un principe démontré : *En philosophie, la démocratie s'est faite transcendantale, éclectique,* APRIORIQUE, *fantaisiste, bavarde et bohême.* (Proudh.)

APRISE s. f. (a-pri-ze — rad. *prix*). Anc. jurispr. Description et estimation d'un héritage, qui était faite par le juge, pour en déterminer l'état et la valeur.

APROCTIE s. f. (a-pro-ktî — du gr. *a* priv.; *prôktos*, anus). Térat. Absence d'anus, imperforation de l'anus : *L'*APROCTIE *entraîne presque toujours la mort dans les huit jours qui suivent la naissance.* (Nysten.) ‖ On dit aussi APROCTOSE. V. IMPERFORATION.

APROCTOME s. m. (a-pro-kto-me — du gr. *a* priv.; *prôktos*, anus). Annél. Genre de vers peu connu, et qu'on ne sait encore à quel groupe rattacher.

APRON s. m. (a-pron — du lat. *asper*, rude). Ichth. Genre de poissons acanthoptérygiens, voisin des perches.

— **Encycl.** Les *aprons* se distinguent des perches par leur museau saillant, plus avancé que la bouche, et par la séparation qui existe entre leurs deux nageoires dorsales; ils ont la tête déprimée, le corps allongé, les nageoires ventrales éloignées, les mâchoires et les os palatins garnis de dents en velours. Les deux seules espèces qui se rapportent au genre *apron* habitent les eaux douces de l'Europe. L'une, l'*apron commun*, habite le Rhône et ses affluents; on le trouve aussi dans le Danube, et, à ce qu'il paraît, dans le Rhin; les pêcheurs du Rhône le désignent par le nom de *sorcier.* L'*apron commun* a le corps allongé, arrondi, les deux ouvertures nasales presque contiguës, le préopercule hérissé de fines dentelures, huit rayons à la première dorsale, tous épineux, la caudale en croissant, quarante-deux vertèbres, parmi lesquelles vingt-cinq à la queue; il atteint à peine 0,20; sa chair est blanche, légère et d'un goût agréable. L'autre espèce, l'*apron cingle*, ne se trouve que dans le Danube et dans ses affluents; il arrive à une taille plus considérable que le précédent, puisqu'on en pêche des individus qui ont de 0,40 à 0,50 centim.; son corps, au lieu d'être arrondi est triangulaire; sa chair est plus ferme et aussi plus délicate que celle de l'*apron commun.* Pendant la plus grande partie de l'année, il demeure au fond des eaux; mais vers les mois de mai et d'avril, il s'approche du rivage pour satisfaire au besoin de la reproduction.

APRONIUS (Lucius), consul romain l'an 8 de l'ère chrétienne, accompagna Drusus dans la Pannonie pour apaiser la révolte des légions, obtint le triomphe pour ses exploits en Germanie, puis le proconsulat d'Afrique, mais plus tard se fit battre par les Frisons révoltés. Son fils *Lucius* remporta des avantages sur les Numides, et fut élu consul avec Caligula (39 de l'ère chrétienne). *Apronia*, sœur de celui-ci, fut jetée par la fenêtre par son époux, Plautius Silvanus. Plusieurs autres membres de la famille *Apronia* exercèrent des commandements et jouèrent un rôle plus ou moins important.

À PROPOS s. m. V. PROPOS.

APROSIO (Angelico), religieux augustin, littérateur, né à Vintimille (Ligurie) en 1607, mort en 1681. Il était ordinairement désigné sous le nom de *Père Vintimille*, du nom de son pays natal. Il a produit un grand nombre d'écrits, la plupart de critique littéraire et de polémique, publiés sous divers pseudonymes, et qui ont conservé quelque intérêt pour l'histoire littéraire de l'Italie.

APROSOPE s. m. (a-pro-zo-pe — du gr. *a* priv., et *prosôpon*, face). Entom. Genre de coléoptères longicornes, voisin des lamies, et renfermant une seule espèce, qui vit au Brésil.

APROSOPIE s. f. (a-pro-zo-pî — du gr. *a* priv.; *prosôpon*, face). Térat. Monstruosité qui consiste en l'absence de la face.

APROSTATOPHIE s. f. (a-pro-sta-to-fî — du gr. *a* priv.; *prostatês*, placé devant, et *trophê*, nourriture). Pathol. Atrophie de la prostate.

APROSTERNE s. m. (a-pro-stèr-ne — du gr. *a* priv.; *pro*, devant, et *sternon*, poitrine). Entom. Genre de coléoptères pentamères lamellicornes, renfermant une espèce, qui vit en Chine.

APROSTOCÈTE s. m. (a-pro-sto-sè-te — du gr. *a* priv.; *pro*, devant, et *tokeus*, père). Entom. Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des chalcidiens, renfermant un petit nombre d'espèces, toutes indigènes de la Chine et de très-petite taille.

APROSTOME s. m. (a-pro-sto-me — du gr. *a* priv.; *pro*, devant, et *stoma*, bouche). Entom. Genre de coléoptères tétramères, renfermant une seule espèce, qui vit à Madagascar.

APROVANDEMENT s. m. V. APPROVANDEMENT.

APS, village du dép. de l'Ardèche, arrond. de Privas; 1,438 hab. C'était autrefois la capitale des Helviens et le siége d'un évêché qui a été transporté à Viviers. On a trouvé dans les environs plusieurs restes d'antiquités, des débris de vastes monuments, d'aqueducs, de thermes, des quartiers de mosaïques, des colonnes de marbre, des frises, etc. C'est l'ancienne *Alba Helviorum.*

APSARA, dans la mythol. indienne, nom donné à des nymphes sorties de la mer, et destinées à embellir par leurs danses voluptueuses le paradis d'Indra.

APSEUDE s. m. (a-pseu-de — du gr. *apseudês*, sans détour, sans tromperie). Crust. Genre de crustacés isopodes.

APSEUDÉSIE s. f. (a-pseu-dé-zî — du gr. *apseudês*, sans tromperie). Polyp. Genre de polypiers fossiles, dont la structure est trop peu connue pour qu'on puisse la classer avec certitude. On en a trouvé dans les terrains jurassiques de la Normandie.

APSICHET s. m. (a-psi-chè). Techn. Rebord saillant qui sert à maintenir les glaces des voitures.

APSIDE s. f. (ap-si-de — du gr. *apsis*, voûte, cintre). Archit. V. ABSIDE.
— Astron. Extrémités du grand axe de l'ellipse décrite par une planète. L'*apside* la plus éloignée du soleil se nomme *aphélie* ou *apside supérieure;* la plus rapprochée est l'*apside inférieure*, ou le *périhélie.* (V. APHÉLIE et APOGÉE.) Le grand axe de l'orbite se nomme aussi *ligne des apsides.* Le phénomène de la précession des équinoxes fait varier constamment, quoique avec lenteur, les *apsides* de la terre, et produit de cette manière un déplacement insensible dans les époques des saisons. ‖ Contrairement à l'usage et à tous les traités d'astronomie, l'Académie fait ce mot masculin.
— Entom. Genre de coléoptères hétéromères taxicornes, renfermant deux espèces, qui vivent l'une à Cayenne, l'autre à Carthagène.

APSYCHIE s. f. (a-psi-chî — du gr. *a* priv.; *psuchê*, âme). Méd. Défaillance, syncope.

APSYCHISME s. m. (a-psi-chi-sme — du gr. *a* priv.; *psuchê*, âme, intelligence). Méd. Idiotisme, absence complète d'intelligence.

APT, ville de France (Vaucluse), ch.-lieu d'arrond., à 45 kil. S.-E. d'Avignon, et à 732 kil. de Paris, sur le Calavon; pop. aggl. 4,304 hab.; — pop. tot. 5,785 hab. L'arrond. a 5 cantons, 50 communes et 55,720 hab. Tribunal de première instance, collége; fabriques de faïence, bougies, confiseries; commerce de truffes et fruits du Midi, cire, miel, vins et eaux-de-vie. On y remarque la vieille cathédrale, édifice qui offre le rare assemblage de trois styles réunis : gothique, roman et renaissance, un pont romain sur le Calavon, à 4 kil. de la ville. Apt est une des plus anciennes villes de la Gaule; elle était la capitale des *Vulgientes*, et portait le nom de Hat, quand César s'en empara. Elle fut agrandie et embellie par les Romains, qui l'appelèrent *Apta Julia;* dévastée par les Lombards et les Sarrasins, et vainement assiégée, en 1562, par le terrible baron des Adrets.

L'ÉGLISE D'APT, ancienne cathédrale, est un de ces nombreux édifices religieux dont les restaurations et les agrandissements successifs se sont accomplis sous l'influence du style régnant, et qui offre par suite les plus étranges disparates : monuments intéressants à étudier en ce qu'ils permettent de lire, pour ainsi dire, sur la même page, toute l'histoire des révolutions architecturales. Au XIe siècle, Alphant, évêque d'Apt, fit construire deux nefs romanes égales, mais inégalement terminées, sur une ancienne crypte pratiquée elle-même au-dessus d'une grotte où, d'après la tradition, saint Auspice, premier évêque de la ville, avait déposé les reliques de sainte Anne, l'aïeule du Christ. Ces reliques avaient été retrouvées en 776, pendant un court séjour que Charlemagne aurait fait à Apt, dans une de ses expéditions contre les Sarrasins. Cette légende, que ne confirment point les faits historiques, attira, durant le moyen âge, un nombreux concours de pèlerins dans la cathédrale d'Apt. Au commencement du XIVe siècle, l'évêque Hugues de Bot ajouta une troisième nef ogivale (celle de gauche), éclairée par des fenêtres à vitraux de couleur, que l'on boucha plus tard pour y faire des chapelles. Au XVIe siècle, l'évêque Hugues de Trivulce fit remplir les arcs de la nef centrale, trop faibles pour soutenir la voûte, qui menaçait ruine; on